



Déléguer

Accompagner ses collaborateurs pour une délégation réussie

Un programme individualisé pour répondre spécifiquement aux attentes de l'apprenant. ce programme prend appui sur les objectifs de formation.

Cette brique de formation doit être impérativement associée au minimum à une autre brique sur un même site de formation. Chaque brique s'adresse à une personne. La seconde brique peut concerner une autre personne.

Durée: 3.50 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Responsable d'équipe, chefs de projet

Prérequis

- Compléter le questionnaire de positionnement en amont de la formation

Objectifs pédagogiques

- Définir la délégation et ses objectifs
- Maîtriser les différentes étapes d'une délégation réussie
- Accompagner pour favoriser la montée en compétences de ses collaborateurs

Contenu de la formation

- Formation personnalisée
- Programme défini avec l'apprenant, tenant compte de son environnement de travail, en s'appuyant sur les objectifs de formation visés

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Cette formation est animée par un consultant/formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validés par l'Institut du Tourisme.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance entre théories et pratique.
- Mises en situations

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Des évaluations jalonnent la formation : tests réguliers des connaissances, cas pratiques
- Questionnaire de positionnement/évaluation diagnostique en amont de la validation de l'inscription. Formulaire d'évaluation de la formation : questionnaire de satisfaction à chaud (J+ 2) puis évaluation de type sommative afin de suivre la progression des transferts de compétences in situ (J+30 à J+60)
- Feuille de présence

Institut du Tourisme - Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne

1C - 1D avenue de Bellefontaine CS 71777
35517 CESSON-SEVIGNE Cedex
Email: contact@institut-tourisme.bzh
Tel: 02 20 06 01 02



Institut du Tourisme

Fédération des offices de tourisme de Bretagne

- Certificat de réalisation de l'action de formation.